



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T15505
Adresse du site	57, rue Emile Bollaert	Hauteur	R + 7 (26.80m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/02/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/01/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	28/03/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0° et 250°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 3° et 10°
Estimation	0° < 1V/m ; 250° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer deux antennes existantes par deux antennes multibandes en lieu et place.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront contre les cheminées, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	29.30m

Date :

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

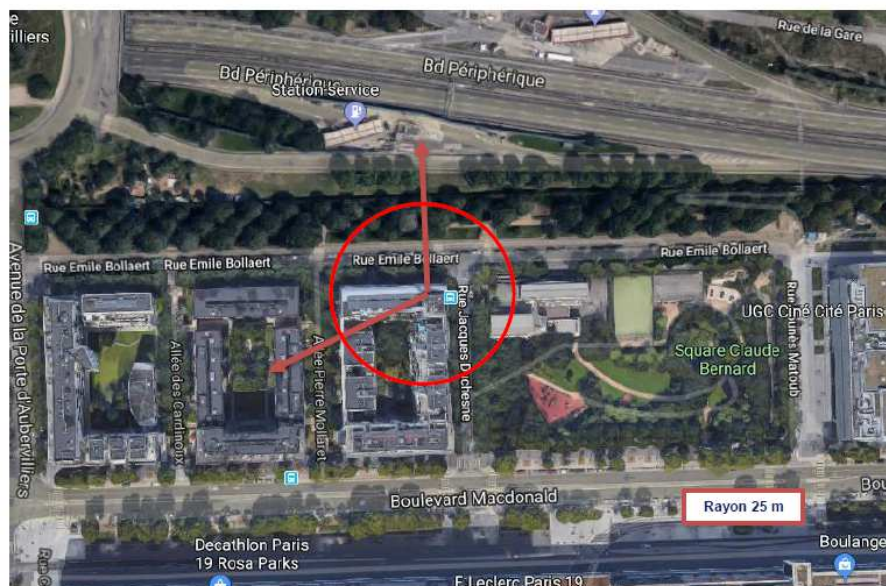
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE	53 rue Émile Bollaert 75019 Paris	R+0	Non	50m	inférieur à 1V/m
CRECHE	85 rue Emile Bollaert 75019 Paris	R+0	Non	100m	inférieur à 1V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

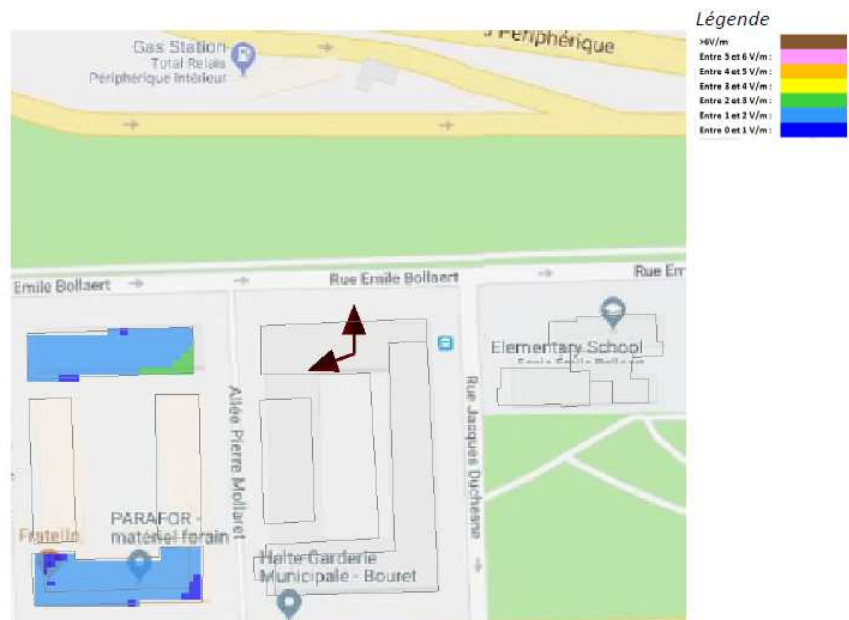
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m.  
La hauteur correspondante est de 1,5 m.



b. Azimut 250°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.  
La hauteur correspondante est de 19,5 m.



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible



## Vue des Azimuts

Azimut 0° : (vue 3D car site actuellement en problème d'accès)



Azimut 250° :

